

Toiles @ penser

Cahiers d'éducation permanente de

La Pensée et les Hommes

Les deux jugements

Willy DE WINNE

Dossier n° 2014 - 033 - 002

La Pensée et les Hommes

Émissions de philosophie et de morale laïque
pour la radio et la télévision – Publications

Fondateurs (1954)

Robert HAMAIDE, Georges VAN HOUT

Comité exécutif

Jacques CELS, Chemsî CHEREF-KHAN, Paul DANBLON, André DEJAEGERE,
Anne-Marie GERITZEN, Jacques Ch. LEMAIRE

Rubriques

Publications – Radio – Télévision

Publications – Abonnements

Christiane LOIR

02 650 35 90 – christiane.loir@ulb.ac.be

Secrétariat

Fabienne VERMEYLEN

02 640 15 20 – secretariat@lapenseeetleshommes.be

Adresse centrale

Avenue Victoria, 5 – 1000 Bruxelles
<http://www.lapenseeetleshommes.be>

La Pensée et les Hommes

Association reconnue d'éducation permanente par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Connaissez-vous nos publications ?

Nous publions annuellement trois dossiers thématiques et un numéro « Varia ».

Dans sa nouvelle conception, notre revue paraît annuellement sous la forme de trois livres brochés qui comptent chacun environ cent pages et regroupent le point de vue d'une dizaine de spécialistes du sujet traité.

Chaque volume ambitionne de faire le point sur une question relative à la philosophie et à la morale de notre temps ou de traiter en profondeur un sujet qui intéresse les défenseurs des idéaux laïques.

Comment s'abonner à nos publications ?

En effectuant un versement au profit du compte :

IBAN : BE46 0000 0476 6336

de *La Pensée et les Hommes* Asbl

Le prix de l'abonnement annuel s'élève à 30 € (pour trois volumes thématiques et un numéro de « Francs-Parlers ») ou plus pour un abonnement de soutien. Si votre domicile implique un envoi par voie aérienne, majorerez s'il vous plaît votre versement de 10 €.

Pour en savoir plus, visitez notre site Internet

<http://lapenseeetleshommes.be>

**Les numéros relatifs à l'abonnement pour l'année 2013
seront consacrés aux thèmes suivants (sous réserve) :**

n° 93 – *La Cité joyeuse*

n° 94 – *Islamisme et démocratie : que faire ?*

n° 95 – *Cultes, laïcités et monarchie dans une Belgique (con)fédérale ?*

n° 96 – *Francs-Parlers n° 7*

Les deux jugements [selon le catéchisme de Rome]

Willy DE WINNE

La civilisation chrétienne s'est, en partie, construite sur la peur devant la mort et la crainte du jugement. En réalité, les textes nous apprennent que le fidèle défunt sera confronté à deux jugements...

Une toute grande majorité de nos concitoyens belges, immatriculés catholiques sans leur consentement par un baptême précoce, n'ont jamais consulté le catéchisme romain au sujet de leur avenir eschatologique¹ malgré son extrême importance revendiquée par Rome. Ils ne se rendent pas compte de la complexité de la procédure judiciaire par laquelle leur destin *post mortem* sera décidé pour l'éternité.

Un bref rappel de la doctrine catholique romaine en la matière nous semble donc utile et pertinent. Voici comment le magistère romain entrevoit notre avenir *post mortem* dans son catéchisme. Nous citons :

Le jugement particulier

1021 : La mort met fin à la vie de l'homme comme temps ouvert à l'accueil ou au rejet de la grâce divine manifestée dans le Christ (cf. 2 Tm 1, 9-10). Le Nouveau Testament parle du jugement principalement dans la perspective de la rencontre finale avec le Christ dans son second avènement, mais il affirme aussi à plusieurs reprises la rétribution immédiate après la mort de chacun en fonction de ses œuvres et de sa foi. La parabole du pauvre Lazare (cf. Lc 16, 22) et la parole du Christ en croix au bon larron (cf. Lc 23, 43), ainsi que d'autres textes du Nouveau Testament (cf. 2 Co

¹ Eschatologie : étude des fins dernières de l'homme et du monde. L'eschatologie traite de la fin du monde, de la résurrection, du jugement dernier, *Le Petit Robert*.

5, 8 ; Ph 1, 23 ; He 9, 27 ; 12, 23) parlent d'une destinée ultime de l'âme (cf. Mt 16, 26) qui peut être différente pour les unes et pour les autres.

1022 : Chaque homme reçoit dans son âme immortelle sa rétribution éternelle dès sa mort en un jugement particulier qui réfère sa vie au Christ, soit à travers une purification (cf. Cc. Lyon : DS 857-858 ; Cc. Florence : DS 1304-1306 ; Cc. Trente : DS 1820), soit pour entrer immédiatement dans la béatitude du ciel (cf. Benoît XII : DS 1000-1001 ; Jean XXII : DS 990), soit pour se damner immédiatement pour toujours (cf. Benoît XII : DS 1002).

Le ciel

1023 : Ceux qui meurent dans la grâce et l'amitié de Dieu, et qui sont parfaitement purifiés, vivent pour toujours avec le Christ. Ils sont pour toujours semblables à Dieu, parce qu'ils le voient « tel qu'il est » (1 Jn 3, 2), face à face (cf. 1 Co 13, 12 ; Ap 22, 4) :

« De notre autorité apostolique nous définissons que, d'après la disposition générale de Dieu, les âmes de tous les saints (...) et de tous les autres fidèles morts après avoir reçu le saint Baptême du Christ, en qui il n'y a rien eu à purifier lorsqu'ils sont morts, (...) ou encore, s'il y a eu ou qu'il y a quelque chose à purifier, lorsque, après leur mort, elles auront achevé de le faire, (...) avant même la résurrection dans leur corps et le Jugement général, et cela depuis l'Ascension du Seigneur et Sauveur Jésus-Christ au ciel, ont été, sont et seront au ciel, au Royaume des cieux et au Paradis céleste avec le Christ, admis dans la société des saints anges. Depuis la passion et la mort de notre Seigneur Jésus-Christ, elles ont vu et voient l'essence divine d'une vision intuitive et même face à face, sans la médiation d'aucune créature. » (Benoît XII : DS 1000 ; cf. LG 49).

1024 : Cette vie parfaite avec la Très Sainte Trinité, cette communion de vie et d'amour avec elle, avec la Vierge Marie, les anges et tous les bienheureux est appelée « le ciel ». Le ciel est la fin ultime et la réalisation des aspirations les plus profondes de l'homme, l'état de bonheur suprême et définitif.

1025 : Vivre au ciel c'est « être avec le Christ » (cf. Jn 14, 3 ; Ph 1, 23 ; 1 Th 4, 17). Les élus vivent « en lui », mais ils y gardent, mieux, ils y trouvent leur vraie identité, leur propre nom (cf. Ap 2, 17) :

« Car la vie c'est d'être avec le Christ : là où est le Christ, là est la vie, là est le royaume. » (S. Ambroise, Luc. 10, 121 : PL 15, 1834A).

1026 : Par sa mort et sa résurrection Jésus-Christ nous a « ouvert » le ciel. La vie des bienheureux consiste dans la possession en plénitude des fruits de la rédemption opérée par le Christ qui associe à sa glorification céleste ceux qui ont cru en lui et qui sont demeurés fidèles à sa volonté. Le ciel est la communauté bienheureuse de tous ceux qui sont parfaitement incorporés à lui.

1027 : Ce mystère de communion bienheureuse avec Dieu et avec tous ceux qui sont dans le Christ dépasse toute compréhension et toute représentation. L'écriture nous en parle en images : vie, lumière, paix, festin de noces, vin du royaume, maison du père, Jérusalem céleste, paradis : « Ce que l'œil n'a pas vu, ce que l'oreille n'a pas entendu, ce qui n'est pas monté au cœur de l'homme, tout ce que Dieu a préparé pour ceux qui l'aiment » (1 Co 2, 9).

1028 : À cause de sa transcendance, Dieu ne peut être vu tel qu'il est que lorsqu'il ouvre lui-même son mystère à la contemplation immédiate de l'homme et qu'il lui en donne la capacité. Cette contemplation de Dieu dans sa gloire céleste est appelée par l'Église « la vision béatifique ».

1029 : Dans la gloire du ciel, les bienheureux continuent d'accomplir avec joie la volonté de Dieu par rapport aux autres hommes et à la création tout entière. Déjà ils règnent avec le Christ ; avec lui « ils régneront pour les siècles des siècles » (Ap 22, 5 ; cf. Mt 25, 21. 23).

La purification finale ou purgatoire

1030 : Ceux qui meurent dans la grâce et l'amitié de Dieu, mais imparfaitement purifiés, bien qu'assurés de leur salut éternel, souffrent après leur mort une purification, afin d'obtenir la sainteté nécessaire pour entrer dans la joie du ciel.

1031 L'Église appelle *purgatoire* cette purification finale des élus qui est tout à fait distincte du châtement des damnés. L'Église a formulé la doctrine de la foi relative au purgatoire surtout aux conciles de Florence (cf. DS 1304) et de Trente (cf. DS 1820 ; 1580). La tradition de l'Église, faisant référence à certains textes de l'écriture (par exemple 1 Co 3, 15 ; 1 P 1, 7), parle d'un feu purificateur :

« Pour ce qui est de certaines fautes légères, il faut croire qu'il existe avant le jugement un feu purificateur, selon ce qu'affirme celui qui est la vérité, en disant que si quelqu'un a prononcé un blasphème contre l'Esprit Saint, cela ne lui sera pardonné ni dans ce siècle-ci, ni dans le siècle futur (Mt 12, 31). Dans cette sentence nous pouvons comprendre que certaines fautes peuvent être remises

dans ce siècle-ci, mais certaines autres dans le siècle futur. » (S. Grégoire le Grand, dial. 4, 39).

1032 : Cet enseignement s'appuie aussi sur la pratique de la prière pour les défunts dont parle déjà la Sainte Écriture : « Voilà pourquoi il (Judas Maccabée) fit faire ce sacrifice expiatoire pour les morts, afin qu'ils fussent délivrés de leur péché » (2 M 12, 46). Dès les premiers temps, l'Église a honoré la mémoire des défunts et offert des suffrages en leur faveur, en particulier le sacrifice eucharistique (cf. DS 856), afin que, purifiés, ils puissent parvenir à la vision béatifique de Dieu. L'Église recommande aussi les aumônes, les indulgences et les œuvres de pénitence en faveur des défunts :

« Portons-leur secours et faisons leur commémoration. Si les fils de Job ont été purifiés par le sacrifice de leur père (cf. Jb 1, 5), pourquoi douterions-nous que nos offrandes pour les morts leur apportent quelque consolation ? N'hésitons pas à porter secours à ceux qui sont partis et à offrir nos prières pour eux. » (S. Jean Chrysostome, hom. in 1 Cor. 41, 5 : PG 61, 361C).

L'enfer

1033 : Nous ne pouvons pas être unis à Dieu à moins de choisir librement de l'aimer. Mais nous ne pouvons pas aimer Dieu si nous péchons gravement contre lui, contre notre prochain ou contre nous-mêmes : « Celui qui n'aime pas demeure dans la mort. Quiconque hait son frère est un homicide ; or vous savez qu'aucun homicide n'a la vie éternelle demeurant en lui » (1 Jn 3, 15). Notre Seigneur nous avertit que nous serons séparés de lui si nous omettons de rencontrer les besoins graves des pauvres et des petits qui sont ses frères (cf. Mt 25, 31-46). Mourir en péché mortel, sans s'en être repenti et sans accueillir l'amour miséricordieux de Dieu, signifie demeurer séparé de lui pour toujours par notre propre choix libre. Et c'est cet état d'auto-exclusion définitive de la communion avec Dieu et avec les bienheureux qu'on désigne par le mot « enfer ».

1034 : Jésus parle souvent de la « géhenne² » du « feu qui ne s'éteint pas » (cf. Mt 5, 22. 29 ; 13, 42. 50 ; Mc 9, 43-48), réservé à ceux qui refusent jusqu'à la fin de leur vie de croire et de se convertir, et où peuvent être perdus à la fois l'âme et le corps (cf. Mt 10, 28). Jésus annonce en termes graves qu'il « enverra ses anges, qui ramasseront tous les fauteurs d'iniquité (...), et les jetteront dans la fournaise ardente » (Mt 13, 41-42),

² Géhenne : l'enfer, dans les écrits bibliques, <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/g%C3%A9henne/36418>.

et qu'il prononcera la condamnation : « Allez loin de moi, maudits, dans le feu éternel ! » (Mt 25, 41).

1035 : L'enseignement de l'Église affirme l'existence de l'enfer et son éternité. Les âmes de ceux qui meurent en état de péché mortel descendent immédiatement après la mort dans les enfers, où elles souffrent les peines de l'enfer, « le feu éternel » (cf. DS 76 ; 409 ; 411 ; 801 ; 858 ; 1002 ; 1351 ; 1575 ; SPF 12). La peine principale de l'enfer consiste en la séparation éternelle d'avec Dieu en qui seul l'homme peut avoir la vie et le bonheur pour lesquels il a été créé et auxquels il aspire.

1036 : Les affirmations de la Sainte Écriture et les enseignements de l'Église au sujet de l'enfer sont un *appel à la responsabilité* avec laquelle l'homme doit user de sa liberté en vue de son destin éternel. Elles constituent en même temps un *appel pressant à la conversion* : « Entrez par la porte étroite. Car large et spacieux est le chemin qui mène à la perdition, et il en est beaucoup qui le prennent ; mais étroite est la porte et resserré le chemin qui mène à la vie, et il en est peu qui le trouvent » (Mt 7, 13-14)

1037 : Dieu ne prédestine personne à aller en enfer (cf. DS 397 ; 1567) ; il faut pour cela une aversion volontaire de Dieu (un péché mortel), et y persister jusqu'à la fin. Dans la liturgie eucharistique et dans les prières quotidiennes de ses fidèles, l'Église implore la miséricorde de Dieu, qui veut « que personne ne périsse, mais que tous arrivent au repentir » (2 P 3, 9) :

« Voici l'offrande que nous présentons devant toi, nous, tes serviteurs, et ta famille entière : dans ta bienveillance, accepte-la. Assure toi-même la paix de notre vie, arrache-nous à la damnation et reçois-nous parmi tes élus. » (MR, Canon Romain 88)

Le jugement dernier

1038 : La résurrection de tous les morts, « des justes et des pécheurs » (Ac 24, 15), précédera le jugement dernier. Ce sera « l'heure où ceux qui gisent dans la tombe en sortiront à l'appel de la voix du fils de l'homme ; ceux qui auront fait le bien ressusciteront pour la vie, ceux qui auront fait le mal pour la damnation » (Jn 5, 28-29). Alors le Christ « viendra dans sa gloire, escorté de tous les anges (...). Devant lui seront rassemblés toutes les nations, et il séparera les gens les uns des autres, tout comme le berger sépare les brebis des boucs. Il placera les brebis à sa droite, et les boucs à sa gauche (...). Et ils s'en iront, ceux-ci à une peine éternelle, et les justes à la vie éternelle » (Mt 25, 31. 32. 46).

1039 : C'est face au Christ qui est la vérité que sera définitivement mise à nu la vérité sur la relation de chaque homme à Dieu (cf. Jn 12, 49). Le jugement dernier révélera jusque dans ses ultimes conséquences ce que chacun aura fait de bien ou omis de faire durant sa vie terrestre.

Tout le mal que font les méchants est enregistré – et ils ne le savent pas. Le jour où « Dieu ne se taira pas » (Ps 50, 3) (...) Il se tournera vers les mauvais : « J'avais, leur dira-t-il, placé sur terre mes petits pauvres, pour vous. Moi, leur chef, je trônais dans le ciel à la droite de mon père – mais sur la terre mes membres avaient faim. Si vous aviez donné à mes membres, ce que vous auriez donné serait parvenu jusqu'à la tête. Quand j'ai placé mes petits pauvres sur la terre, je les ai institués vos commissionnaires pour porter vos bonnes œuvres dans mon trésor : vous n'avez rien déposé dans leurs mains, c'est pourquoi vous ne possédez rien auprès de moi » (S. Augustin, serm. 18, 4, 4 : PL 38, 130-131).

1040 : Le jugement dernier interviendra lors du retour glorieux du Christ. Le père seul en connaît l'heure et le jour, lui seul décide de son avènement. Par son fils, Jésus-Christ, il prononcera alors sa parole définitive sur toute l'histoire. Nous connaissons le sens ultime de toute l'œuvre de la création et de toute l'économie du salut, et nous comprendrons les chemins admirables par lesquels sa providence aura conduit toute chose vers sa fin ultime. Le jugement dernier révélera que la justice de Dieu triomphe de toutes les injustices commises par ses créatures et que son amour est plus fort que la mort (cf. Ct 8, 6).

1041 : Le message du jugement dernier appelle à la conversion pendant que Dieu donne encore aux hommes « le temps favorable, le temps du salut » (2 Co 6, 2). Il inspire la sainte crainte de Dieu. Il engage pour la justice du royaume de Dieu. Il annonce la « bienheureuse espérance » (Tt 2, 13) du retour du Seigneur qui « viendra pour être glorifié dans ses saints et admiré en tous ceux qui auront cru » (2 Th 1, 10). »

Fin de citation

Commentaire

Selon la tradition, patiemment édifiée au cours de ces deux millénaires par les pères de l'Église et ensuite par le magistère de l'Église catholique et apostolique romaine, notre avenir eschatologique ferait l'objet de deux sentences successives rendues par « le jugement particulier » immédiatement après notre mort et ensuite, – sans doute beaucoup plus tard – à la fin des temps lors de notre résurrection à l'occasion de la parousie du Christ

qui viendra rendre « le jugement dernier ». Il nous semble donc pertinent d'imaginer que ces deux jugements pussent se contredire, d'autant que, par exemple, dans le cas précis du décès d'un pape, l'Église se croit légitimement en droit de pouvoir présumer du résultat du « jugement particulier », rendu au ciel, par sa proclamation *urbi et orbi* de la béatification et de la canonisation de l'âme du pape défunt. Ce faisant, elle se fonde sans doute sur la prétendue délégation de pouvoir accordée par Dieu-le-fils à Simon-Pierre, et qu'elle revendique ensuite pour tous les papes après lui, grâce à la parole de Jésus : « Je te donnerai les clefs du royaume des cieux ». Cette contradiction possible trouve également une base évangélique dans la parole de Jésus : « Les premiers seront les derniers ». Et eu égard à l'histoire des papes un autre indice factuel vient corroborer la contradiction créée par ce qu'on a appelé « le concile cadavérique » de la fin du IX^e siècle. Il s'agit de cette sinistre cérémonie, où le cadavre desséché de l'ancien pape Formose est exhumé, son linceul est remplacé par ses habits pontificaux et son cadavre est installé sur son ancien siège papal afin d'être jugé par le tribunal du concile. Son élection comme pape est déclarée invalide et tous ses actes pontificaux sont annulés. Son cadavre est livré au peuple de Rome qui le jette dans le Tibre.



Scène du Synode cadavérique

Et de nos jours, quel serait selon Rome, le destin eschatologique d'un pape canonisé qui s'est rendu coupable pendant son pontificat d'avoir couvert par son silence des prêtres pédophiles ? On peut s'interroger quel sera dans ce cas son jugement particulier au ciel et surtout le dernier, en sachant ce que Jésus pensait de ceux qui scandalisent des enfants confiés à leur autorité, comme nous le rapporte Matthieu en Mt 18/5 et 6.

Tout ceci autorise donc le plus grand scepticisme à l'endroit de cette prétendue jurisprudence mi-humaine et mi-divine comme définie dans

le catéchisme de Rome. Et ne faut-il donc pas, en plus, s'interroger sur la légitimité de la papauté en se remémorant cette parole de Jésus:

« Beaucoup me diront en ce jour-là : ‘ Seigneur, Seigneur, n’est-ce pas en ton nom que nous avons prophétisé ? En ton nom que nous avons chassé les démons ? En ton nom que nous avons bien fait des miracles ? ’ Alors je leur dirai en face : ‘ Jamais je ne vous ai connus ; écarter-vous de moi, vous qui commettez l’iniquité ’ ». [Mt 7/22 et 23]

Cette condamnation prophétique et anticléricale de Jésus n’a pourtant pas suffi aux pères de l’Église pour renoncer à tirer bénéfice de la mort de Jésus sur la croix. Et pour y parvenir ils ont « fabriqué » eux-mêmes une fausse parole de Jésus, qui devait les « légitimer » en tant que ses prétendus successeurs sur terre et pour agir en son nom. C’est la conversation entre Jésus et ses disciples à Césarée de Philippe, où il les interrogeait sur sa personne, qui servira à la falsification de l’Évangile selon Matthieu, où une prétendue promotion de Simon-Pierre en tant que « vicaire de Jésus sur terre » est introduite et qu’on ne retrouve nulle part ailleurs.

Voici cette rajoute en italique au texte de Matthieu 16/13 à 20 :

« Arrivé dans la région de Césarée de Philippe, Jésus posa à ses disciples cette question : ‘ Au dire des gens, qu’est le fils de l’homme ? ’ Ils dirent : ‘ Pour les uns, Jean le Baptiste ; pour d’autres Élie ; pour d’autres encore, Jérémie ou quelqu’un des prophètes ’ ‘ Mais pour vous, leur dit-il, qui suis-je ? ’ Simon-Pierre répondit : ‘ Tu es le Christ, le fils de Dieu vivant ’ En réponse Jésus lui dit ‘ Tu es heureux, Simon fils de Jonas, car cette révélation t’est venue, non de la chair et du sang, mais de mon père qui est dans les cieux. ’

‘ Portes de l’Hadès ne tiendront pas contre elle. Je te donnerai les clefs du royaume des cieux : quoi que tu lies sur la terre, ce sera tenu dans les cieux pour lié, et quoi que tu délies sur la terre, ce sera tenu dans les cieux pour délié. ’ Eh bien, moi je te dis : ‘ tu es Pierre, et sur cette pierre, je bâtirai mon Église, et les portes du séjour des morts ne prévaudront point contre elle. ’

Alors il ordonna aux disciples de ne dire à personne qu’il était le Christ ».

Cette conversation entre Jésus et ses disciples, à Césarée de Philippe, en ce qui concerne le texte de Matthieu, est rapportée presque à l’identique par Marc et par Luc. Jean n’en parle pas (était-il absent ou distrait ?). Mais le texte ajouté en italique concernant la prétendue « promotion » de Simon-Pierre, ne se retrouve nulle part ailleurs, ni chez Jean, ni chez Luc, ni chez Marc ni dans aucun autre évangile apocryphe.

Comparez Matthieu avec : Mc 8/27 à 33 – Lc 9/18 à 21 – Jn 1/42

Cette prétendue promotion de Pierre est inconnue des autres disciples pourtant témoins à Césarée, et qui, dans le cas contraire, n’auraient

certainement pas omis de signaler ce véritable scoop qui faisait de Simon-Pierre, leur chef direct grâce à la prétendue et exorbitante délégation de pouvoir divin ! Il convient, en effet, de s'interroger sur le sens de « Je te donnerai les clefs du Royaume des Cieux » et sur la portée du pouvoir délégué !

Se pourrait-il que dorénavant, Pierre devienne par cette délégation le juge souverain et quasi divin de tous les hommes à l'heure de leur mort ? Par cette phrase – que Jésus n'a sans doute jamais prononcée –, cet évangile rendu normalement apocryphe par ce fait même, a au contraire inspiré le blason de la papauté et la crédulité d'une multitude en Occident ! Elle a été le moteur et l'origine d'événements historiques considérables !

Par l'ajout du texte en italique, les pères de l'Église en bons « scribes et pharisiens hypocrites » se sont offert un faux chèque en blanc, grâce auquel ils pourront effectivement bâtir leur Église, dite « sainte, catholique et apostolique » selon leur propre interprétation du texte évangélique falsifié ! C'est cette falsification ajoutée, qui servira de base à l'édification de la papauté et elle entraînera l'affirmation par l'Église que nous serons jugés deux fois de suite comme indiqué dans le catéchisme.

En opérant cette « rajoute » au texte de Matthieu, ils ont cependant commis deux fautes évidentes dont l'Église ne fera qu'augmenter les effets en pontifiant ensuite leur extension :

– Ils ont placé le mot « *ecclesia* = église » dans la bouche de Jésus, pour désigner, non plus la simple petite communauté de suiveurs de Jésus, mais en lui octroyant déjà la signification d'une institution structurée et placée sous les ordres d'une autorité à prétention universelle et aux pouvoirs divins et souverains et à laquelle ne résistera pas l'Hadès. Excusez du peu ! Ce faisant ils ont commis une faute d'anachronisme car, à l'époque de Jésus, aucun culte ne possédait et ne revendiquait ce caractère exclusif et prétentieux. Il existait d'innombrables cultes et temples païens, mais il n'y avait pas « une église/communauté de Zeus », « une église d'Isis », « une église de Yahvé » ou « une église de Mithra » ! Toutes ces divinités faisaient l'objet de cultes non exclusifs et pratiqués selon l'intérêt du moment. On s'adresse aux dieux de l'Antiquité comme plus tard pendant la chrétienté, on s'adressera à des saints spécialisés dans l'un ou l'autre domaine d'intervention.

– Ensuite, ils ont omis de rajouter cette prétendue promotion de Pierre dans les textes des autres évangélistes dits « synoptiques », Marc, Luc et Jean afin d'en supprimer la contradiction par son omission.

– En persévérant dans l’institution de la papauté en tant que vicariat plénipotentiaire de Jésus sur terre, le magistère romain s’est ensuite vu obligé, par simple cohérence, de devoir prétendre que notre destin eschatologique dépendra de deux jugements successifs comme le catéchisme le proclame, à savoir :

Un *jugement particulier* après notre mort (rendu sans doute par saint Pierre, détenteur des clefs du ciel, comme le suggère le blason papal débouchant éventuellement à différer sa sentence particulière en confinant les cas douteux dans une sorte de salle d’attente et de purification, appelée « purgatoire ». et ensuite et beaucoup plus tard, lors de notre résurrection à la fin des temps par

Le *jugement dernier*, rendu par le Seigneur en personne, approuvant ou cassant les jugements particuliers précédents

Eu égard aux contradictions internes de cette prétendue justice eschatologique divine, il nous semble opportun et urgent pour l’Église catholique et apostolique romaine d’envisager un nouvel *aggiornamento* de ce qu’elle appelle sa sainte doctrine si difficilement et laborieusement édifiée au cours de deux millénaires. Le nouveau pape semble y être favorable, mais précautionneux à ne pas provoquer la fin de son Église, car comme avec un château de cartes il est difficile et dangereux d’en retirer quelques-unes sans provoquer son effondrement.

Cette difficulté à évoluer n’est d’ailleurs pas propre à la seule religion romaine.

Il est en effet, de plus en plus difficile et pourtant nécessaire pour toutes les religions et sectes de tout bord de s’adapter au monde qui change, tout en voulant en même temps sauvegarder des particularismes dogmatiques dépassés. Elles savent pourtant bien qu’au cours de l’histoire des hommes, les dieux n’ont jamais cessé de subir des métamorphoses successives, qui semblent bien être caractérisées par une tendance ininterrompue vers une universalité croissante, qui tend vers un Dieu un, unique, naturel et cosmique (et abandonnant son caractère anthropomorphe) comme par exemple Baruch Spinoza nous l’a déjà proposé depuis longtemps. De même Jésus avait également annoncé à la femme samaritaine près du puits de Jacob que la foi en Dieu finirait par devenir universelle. (Jn 4/6 à 27)

Alors que les thèmes du paradis et de l’enfer semblent perdre de leur actualité dans le discours chrétien d’aujourd’hui, que convient-il de penser au sujet du jugement particulier et du jugement dernier ?

Nos Toiles @ penser

disponibles sur demande et sur notre site <http://www.lapenseeetleshommes.be>

Projets d'action économique et sociale

- L'antisémitisme*, W. DE WINNE, 2013.
Travail social et populations roms : lutter contre le cercle vicieux, J. FASTRÈS, 2012.
Le parrainage des mineurs non accompagnés : une forme d'engagement social, M. FOUREZ, 2012.
Médecine du travail et morale, D. THONON, 2011.
Le médiateur des droits du patient, A. HESELMWOOD, 2011.
Les révolutions industrielles et la révision des valeurs, L. ROUGIER, 2011.
Lesclavage, J. RIFFLET, 2011.
Aux grands mots les grands remèdes, M. JUDKIEWICZ, 2010.
L'éthique de la sollicitude et la protection des personnes vulnérables, Ch. COUTEL, 2010.
La médecine et les responsabilités de l'homme, DE. HUBINONT, 2009.
Plaidoyer pour une médecine « intégrative », Th. JANSSENS, 2009.
Un atelier d'improvisation pour les détenues de la prison de Berkendael, P. HOUYOUS, 2008.
Faut-il avoir peur des communautés immigrées ? A. MANÇO, 2008.
Quel avenir pour la recherche scientifique en Belgique ? J. C. BAUDET, 2008.
Article 27. Un réseau créatif, L. ADAM, 2007.
Les enfants dans les centres fermés pour illégaux, V. SILBERBERG, 2007.
Désirs éthiques et désirs critiques pour une politique culturelle de gauche, M. HELLAS, 2007.
D'un papillon à une étoile, J. CORNIL, 2007.
Complexité, identité, fraternité, citoyenneté : le quadrige de la reliance, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Brèches, J. CORNIL, 2007.
Comment vivre à Bruxelles malgré le coût des loyers, N. CASTELIJN, 2006.

La lutte contre les fausses croyances et les fausses sciences

- L'arnaque*, W. DE WINNE, 2013.
La prophétie iniquité, W. DE WINNE, 2013.
Rennes-le-Château : Les marchands du Temple ésotérique, M. BOLLE DE BAL, 2013.
Remarques sur la situation de l'incroyant aujourd'hui, R. POMMIER, 2012.
Entre corps et esprit, une science du lien, T. JANSSEN, 2011.
Le cosmos et son agencement, D. BOCKSTAELE, 2011.
Un autre anniversaire à fêter ! Quatre cents ans d'héliocentrisme, P. J. MAINIL, 2011.
Sur l'histoire de la science, J. C. BAUDET, 2011.
L'impossible eucharistie, W. DE WINNE, 2011.
L'obsession sacrificielle, W. DE WINNE, 2011.
La grande intelligence, illusion ?, P. J. MAINIL, 2010.
L'âme existe-t-elle ?, P. J. MAINIL, 2010.
Et Dieu dans tout cela, R. DEJAEGERE, 2010.
Les fausses sciences, J. PIRON, 2010.
Effets pervers de la morale chrétienne, B. MILHAUD, 2010.
Les erreurs de la science comme indices de sa valeur, J. C. BAUDET, 2010.
L'évolution et la notion de vie, O. PIRON, 2010.
Les théories physico-chimiques, M. FLORKIN et J. BRACHELET, 2010.
Les fausses sciences. Les pièges de la représentation, J. PIRON, 2010.
Les fausses sciences. L'« explication » unique et le savoir total, J. PIRON, 2010.
Science et foi. Problème périmé ou problème éternel ? P. ROBIN, 2009.
Science et foi. Les croyants devant la science, P. ROBIN, 2009.
Science et foi. La solution moderniste, P. ROBIN, 2009.
Foi contre science, Ph. MAASEN, 2009.
Les droits humains, ici et maintenant, P. GALAND et B. VAN DER MEERSCHEN, 2008.
Que penser de l'intégrisme féministe ? J. GABARD, 2008.
Deux voix de témoignages : Rwanda et Shoah, A. GOLDSCHLÄGER, 2008.
« Tyrannie de la majorité » selon Tocqueville et « Droits des minorités », Ch. COUTEL, 2008.
Égalité, discrimination, diversités : des constats aux actions, A. MANÇO, 2008.
Actualité des Protocoles, J. JAMIN, 2007.

- Droits et recours de la victime de prétendus voyants, gourous, mages, guérisseurs et autres charlatans invoquant le paranormal*, N. DE BECKER, 2006.
Les complots : sujet de la littérature populaire, A. GOLDSCHLÄGER et J. LEMAIRE, 2006.
Le cinéma, la télévision et les jeux vidéos illustrent la peur des conflits, A. GOLDSCHLÄGER et J. LEMAIRE, 2006.

La lutte contre les extrémismes politiques

- Tous voiles dehors ?*, C. PONCIN, 2013.
De l'urgence de réformer l'islam d'ici pour en faire un vrai « pilier » de notre démocratie ?, C. CHEREF-KHAN, 2013.
Edmond Picard : un « humaniste », antisémit et raciste, F. RINGELHEIM, 2013.
La démocratie est-elle malade ? — 2, É. POHL, 2013.
La démocratie est-elle malade ? — 1, É. PEETERS, 2013.
Serpents, race de vipères ! W. DE WINNE, 2011.
J'exècre les révisionnistes, fulminait Dominique, P. J. MAINIL, 2010.
Deux voix de témoignages : Rwanda et Shoah, A. GOLDSCHLÄGER, 2010.
La franc-maçonnerie en terre d'islam, R. Y. DAJOUX, 2009.
L'homme qui ne portait pas de chaussettes ou Quel Einstein célébrons-nous ? P. MARAGE, 2008.
La sociologie est-elle une science ? Cl. JAVEAU, 2008.
Le rôle de l'expérience en philosophie, D. SERON, 2008.
Un modèle d'univers, J.-F. PONSAR, 2008.
Le truchement majeur, J. CELS, 2008.
Propos d'un libertaire sur l'éthique, P.-J. MAINIL, 2008.
Égalité, discrimination, diversités : des constats aux actions, A. MANÇO, 2008.
Les limites de la liberté, J. JAMIN, 2007.
Nature, culture et extrême droite, J. JAMIN, 2007.
Pour un personnalisme pluraliste, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Les religions meurtrières, E. BARNAVI et Ch. CHEREF-KHAN, 2007.
Réflexions sur la montée de l'islamisme, E. BARNAVI et Ch. CHEREF-KHAN, 2007.
Récits de Colombie, J. CORNIL, 2007.
Le totalitarisme, M. HELLAS, 2007.
Les otages politiques, Fr. VANDEN DRIESCH, 2007.
Einstein et la politique, M. VOISIN, 2006.
Extrême droite et éducation permanente, M. MAESSCHALK, 2006.
Après quarante-cinq ans de présence musulmane en Belgique : « Sire, il n'y a pas d'islam belge », Ch. CHEREF-KHAN, 2006.
Les tabous de l'immigration, J. CORNIL, 2006.

Avancées en faveur de l'éducation

- Philéas & Autobule, une jeune revue citoyenne de philosophie avec les enfants*, F. MARTIN, 2013.
Qu'est-ce que la philosophie ?, J. C. BAUDET, 2013.
Lettre d'un professeur, S. LOURYAN, 2013.
Une résistance souriante, M. VOISIN, 2013.
À quoi peut bien servir l'orgasme féminin ?, Y. FERROUL, 2013.
Une éthique libérée et libératrice, N. DECOSTRE, 2013.
Un éloge de l'ignorance ! Est-ce sain ?, J. TAMINE, 2012.
Apprendre à penser et à discuter dès cinq ans, C. LELEUX, 2012.
Accommodements raisonnables : Quelles égalités à l'école ?, N. GEERTS, 2012.
L'« Amour de soi », apologie de la vie en commun chez Spinoza, G. FOKAM, 2011.
À cœur ouvert, R. ARONSON, 2011.
La célébration de l'humain, M. VOISIN, 2011.
La fin des dogmes vue par Simon Jouffroy, C. ÉVRARD, 2011.
Souvenirs d'un maître : Adolphe Festraets, S. LOURYAN, 2011.
La morale de l'adolescence, M. VAN DE MEULEBROECKE, 2011.
La dernière énigme de Léopold II, G. TELLIER, 2010.
L'orientation sexuelle : biologie ou éducation, J. BALTHAZART, 2010.
Bye Bye l'unilinguisme, J. REYNAERS, 2010.
Quelques réflexions sur l'homme, V. DAUMER, 2010.
Nos têtes sont plus dures que les murs des prisons, L. BOVY, 2009.
Propos d'un libertaire sur les religions, P.-J. MAINIL, 2009.

- Introduire le cours de philosophie dans le secondaire*, V. DORTU, 2009.
Bonheur et humanisme, Fr. DE GREEF, 2009.
Éducation permanente et philosophie pour enfants, M. VOISIN, 2007.
L'alimentation intelligente, A. BURONZO, 2007.
Prison-sanction et prison-éducation, J.-Cl. DE POTTER, 2007.
Trente propositions pour une école de la réussite, A. DESTEXHE, 2006.
L'avenir de l'université, J.-Fr. BACHELET, 2006.
Ce que montre PISA 2003 : les inégalités sociales dans l'enseignement en Belgique, N. HIRTT, 2006.
Les francs-maçons à la naissance de l'enseignement universitaire des sciences, J. LEMAIRE, 2006.
L'immersion linguistique, R. BRIQUET, 2006.
Coexistence des langues et des cultures. Entre utopie et réalités, R. RENARD, 2006.

Ambitions de la laïcité

- Peut-on parler d'athéisme dogmatique ?*, N. RIXHON, 2013.
Réflexions déroutantes, P. J. MAINIL et Y. STRUYS, 2013.
Le tabou de Jésus le Nazaréen dans la société laïcisée, F. FORET, 2013.
L'école au défi de la laïcité, N. GEERTS, 2013.
Notre avenir eschatologique, W. DE WINNE, 2013.
Les usages cléricaux, H. CHARLIER, 2013.
Faux et vrais secrets de la franc-maçonnerie, M. BOLLE DE BAL, 2013.
Politique et religion en France et en Belgique à l'heure de l'Europe, F. FORET, 2013.
Athée, nihil, pourquoi ?, H. CHARLIER, 2013.
Paradigme et éthique humaniste : l'idéal et la réalité, P. J. MAINIL, 2012.
Et si toutes les questions n'avaient pas de réponse ?, M. MAYER, 2012.
Dieu ?, W. DE WINNE, 2012.
« Serpents, Race de Vipères », ou la succession usurpée de Jésus de Nazareth, W. DE WINNE, 2012.
La vie et la mort, P. J. MAINIL, 2012.
La laïcité a une histoire, M. MAYER, 2012.
Pour une nouvelle morale laïque, cœur battant de la cause républicaine, C. COUTEL, 2012.
La question des conceptions de vie, M. MAYER, 2012.
La disparition de Philippe Grollet, G. C. LIÉNARD, 2012.
Vivre laïquement, M. MAYER, 2012.
La foi, la spiritualité, l'obscurantisme, ... Du retour de quel « islam » parlons-nous ?,
 C. CHEREF-KHAN, 2012.
Ma laïcité racontée aux enfants, H. BAUHERZ, 2011.
Laïcité et dignité, C. COUTEL, 2011.
Pourquoi financer les organisations convictionnelles ? Un point de vue laïque, C. SÄGESSER, 2011.
Neutralité ou engagement dans l'enseignement de la morale, M. VAN DE MEULEBROECKE, 2011.
Un peu de décence, Messieurs les croyants !, R. POMMIER, 2011.
Vivre sans dieu(x), M. VOISIN, 2011.
Une école pluraliste pour une société pluraliste, M. VAN DE MEULEBROECKE, 2011.
La laïcité et les laïcités : deux versions, un idéal, M. BOLLE DE BAL, 2010.
Conscience athée, N. RIXHON, 2010.
Jean Meslier, curé et athée : un paradoxe ?, N. RIXHON, 2010.
Réflexions d'un libre examinateur ou d'un homme qui, du moins, croit l'être, P. J. MAINIL, 2010.
Peut-il exister une spiritualité laïque ?, J. RIFFLET, 2010.
Âme : Esprit/Doute/Foi, E. DE BEUKELAER et B. DECHARNEUX, 2010.
Religion/Théologie : Dogme, E. DE BEUKELAER et B. DECHARNEUX, 2010.
Athéisme : Agnosticisme/Cléricalisme, E. DE BEUKELAER et B. DECHARNEUX, 2010.
Nsr Abou Zeid et Mondher Sfar, J. WILLEMART, 2009.
De la difficulté d'être athée aujourd'hui, A. PIRLOT, 2009.
Humanisme et laïcité : Condorcet, précurseur de la loi de 1905 ? Ch. COUTEL, 2009.
Propos d'un libertaire sur les religions, P.-J. MAINIL, 2009.
De la tolérance à la reconnaissance ? J. PELABAY, 2009.
Artes Moriendi : comment aborder la fin de vie ? St. NELISSEN, 2009.
La dépénalisation de l'euthanasie a été un combat laïque, R. LALLEMAND, 2009.
Questions sur la laïcité en Europe, Cl. VAILLANT, 2009.
Science et foi. Problème périmé ou problème éternel ? P. ROBIN, 2009.
Science et foi. Les croyants devant la science, P. ROBIN, 2009.
Science et foi. La solution moderniste, P. ROBIN, 2009.

- Héritier des Lumières, Condorcet « traducteur » de Voltaire*, Ch. COUTEL, 2008.
Les médecines parallèles, P. DEBUSSCHERE, 2008.
Six années d'euthanasie légale : bilan, M. ENGLERT, 2008.
Le conseiller laïque serait-il un semeur d'interrogations dès qu'il centre son action sur l'écoute de l'autre ? M. MAYER, 2008.
La franc-maçonnerie est-elle une secte ? C. Bryon-PORTET, 2008.
La laïcité française et la loi sur le port de signes religieux dans les écoles publiques, A. DUMOULIN, 2008.
Lettre ouverte sur la tolérance, G. HOTTOIS, 2008.
Tiberghien, précurseur d'un idéal oublié, V. DORTU, 2008.
Islamophobie et culpabilité, A.-M. DELCAMBRE, 2008.
Un catholique face à l'euthanasie, J.-J. JAEKEN, 2008.
Euthanasie : le débat parlementaire, Ph. MONFILS, 2008.
« *Tyrannie de la majorité* » selon Tocqueville et « *Droits des minorités* », Ch. COUTEL, 2008.
Égalité, discrimination, diversités : des constats aux actions, A. MANÇO, 2008.
Divin et humain : religion et reliance, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Bio-éthique et thanato-éthique, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Vers une éthique de l'environnement, J. CORNIL, 2007.
La crémation : une éthique pour notre temps, M. MAYER, 2006.
La loi de dépénalisation de l'euthanasie : une démarche citoyenne, J. HERREMANS, 2006.
La laïcité dans la vie sociale, Ph. GROLLET, 2006.
Cent ans parès une loi mémorable de séparation des Églises et de l'État. Favoriser dans les sociétés plurielles les dialogues interculturel et interreligieux, R. RENARD, 2006.
2.500 ans de pensée libre : 1^{ère} partie, A.-M. HANSENNE, 2006.
2.500 ans de pensée libre : 2^e partie, A.-M. HANSENNE, 2006.
La laïcisation de l'art, Chr. LOIR, 2006.
Laïcité et diversité culturelle, R. RENARD, 2006.

Réflexions sur l'éducation permanente

- Éducation permanente et philosophie pour enfants*, M. VOISIN, 2007.
Prison-sanction et prison-éducation, J.-Cl. DE POTTER, 2007.
Extrême droite et éducation permanente, M. MAESSCHALK, 2006.
La FORel, A. SCHLEIPER, 2006.
La culture, une généreuse éducation permanente, J. CELS, 2006.
Le rôle charnière du cardinal Bellarmin, J.-J. DE GHEYNDT, 2006.
Jonas et la liberté. Dimensions théologique, ontologique, éthique et politique, M.-G. PINSART, 2006.
La rhétorique, moyen de convaincre, M. MEYER, 2006.
Représenter le zéro : un problème philosophique, J.-J. DE GHEYNDT, 2006.
Écrire en Belgique sous le regard de Dieu. La littérature catholique belge dans l'entre-deux-guerres, C. VANDERPELEN-DIAGRE, 2006.
Réalisations de la Communauté française de Belgique, en matière d'éducation à la citoyenneté, P. DUPONT, 2006.
Rêveries d'un promeneur solitaire. Vagabondages imaginaires autour du nouveau siècle, J. CORNIL, 2006.

Comprendre aujourd'hui au travers des miroirs culturels

- L'esclavage*, H. CHARLIER, 2013.
Hitler et la franc-maçonnerie, A. DE LA CROIX, 2013.
Le testament de Jean Meslier, P. J. MAINIL, 2013.
Le combat des Lumières, G. CHAUSSINAND-NOGARET, 2013.
Je vois le bien, je l'approuve et je fais le mal, L. DA SILVA, 2013.
L'effacement de Dieu chez quelques moines-poètes contemporains, G. RINGLET, 2013.
Après... ou le silence des hommes, M.-P. HAAR, 2013.
L'antisémitisme ?, W. DE WINNE, 2013.
Humour et identité, A. NYSENHOLC et W. SZAFRAN, 2013.
Les femmes et la franc-maçonnerie, des Lumières à nos jours. Quels enjeux ?, C. RÉVAUGER, 2012.
L'au-delà, X. DE SCHUTTER, 2012.
Les catholiques belge et la franc-maçonnerie, H. HASQUIN et E. DE BEUKELAER, 2012.
Commémorer Jean-Jacques Rousseau, R. TROUSSON, 2012.
L'histoire des sciences en Belgique, J.C. BAUDET, 2012.

- Sur cette pierre, je bâtirai mon Église*, W. DE WINNE, 2011.
- Jean Meslier : une figure exceptionnelle de l'incroyance au XVIIIe siècle*, S. DERUETTE, 2011.
- Un monde sans frontières - Comment favoriser le développement*, R. VERMEIRE, 2011.
- Les créationnismes*, P. J. MAINIL, 2011.
- Jeanne d'Arc a-t-elle failli devenir républicaine ?*, F. RYZIGER, 2011.
- Jésus, un juif charismatique de Nazareth*, W. DE WINNE, 2011.
- Les femmes dans la franc-maçonnerie*, Collectif, 2011.
- Le petit monde d'outre-tombe*, A. CHABOT, 2010.
- L'existentialisme de Martin Heidegger*, G. AISEAU, 2010.
- Pôle Santé de l'ULB : histoire de lieux, de personnages, de découvertes*, S. LOURYAN, 2010.
- Les noms de famille*, J. GERMAIN, 2010.
- Bruxelles néoclassique : mutation d'un espace urbain (1775-1840)*, Ch. LOIR, 2010.
- L'existentialisme. Le rôle de la phénoménologie*, G. AISEAU, 2010.
- La liberté et l'histoire : la liberté et ses valeurs*, M.-J. LEFEBVRE, 2010.
- La liberté et l'histoire : l'évasion du temps*, M.-J. LEFEBVRE, 2010.
- Jean-Jacques Rousseau et la naissance de l'autobiographie*, R. TROUSSON, 2010.
- La Flandre aux flamands*, P. STÉPHANY, 2010.
- Vision de la mort dans le Judaïsme*, A. GOLDSCHLÄGER, 2010.
- Le Coran est-il authentique ?* J. WILLEMART, 2009.
- Le pain des oiseaux*, Y. NAMUR, 2009.
- La vision de la mort dans le Judaïsme*, A. GOLDSCHLÄGER et J. LEMAIRE, 2009.
- La forme de la terre : des conceptions primitives à Aristote*, D. BOCKSTAELE, 2009.
- L'architecture néoclassique à Bruxelles, reflet d'une société en mutation*, Ch. LOIR, 2009.
- Nietzsche, précurseur du nazisme ?* ANONYME, 1^{ère} partie, 2009.
- Nietzsche, précurseur du nazisme ?* ANONYME, 2^e partie, 2009.
- Nietzsche, précurseur du nazisme ?* ANONYME, 3^e partie, 2009.
- Kierkegaard, le père de l'existentialisme*, G. AISEAU, 1^{ère} partie, 2009.
- Kierkegaard, le père de l'existentialisme*, G. AISEAU, 2^e partie, 2009.
- Kierkegaard et l'ascétisme*, G. AISEAU, 2009.
- Kierkegaard et l'incroyance*, G. AISEAU, 2009.
- La Belgique, un anachronisme d'avenir ?* Ch. VAN DEN EYNDE, 2008.
- La spiritualité*, ANONYME, 2008.
- L'Europe méditerranéenne, entre l'Occident et l'Orient*, Ch. COUTEL, 2008.
- L'évolution du freudisme*, W. SZAFRAN, 2007.
- La question rousse*, V. ANDRÉ, 2007.
- La valeur du temps dans un monde qui accélère*, M. DE KEMMETER, 2007.
- Le récit de vie, pierre d'angle de la sociologie existentielle*, M. BOLLE DE BAL, 2007.
- Le Centre de culture européenne*, M. IMBERECHTS, 2006.

Relais du monde associatif

- La violence conjugale : de quoi parle-t-on ?*, A. ADRIAENSENS, 2013.
- Le Centre de pathologie sexuelle masculine*, R. J. OPSOMER et F. SEVENS, 2013.
- Les ASBL, dix ans après la loi de 2002*, J.-F. ISTASSE, 2013.
- Rom, Tsigane, Gitan, ... Dépasser les mythes d'un peuple européen*, A.-N. CYDZIK, 2013.
- L'école rwandaise de l'avenir*, R. LUFF, 2012.
- Présence et Action Culturelles vous présente son projet : Espace Écrivain Public*, D. SURLEAU, 2012.
- La méditation : une médecine d'avant-garde ?*, T. JANSSEN, 2011.
- Réflexions en vue d'un système éducatif plus performant pour tous les enfants*, CEDEP, 2011.
- Les violences ne sont pas une fatalité : Garance les prévient*, D. LANDENNE, 2011.
- Le Service laïque d'aide aux personnes du Brabant wallon*, M. DOUMONT et F. WAYENS, 2011.
- L'interruption volontaire de grossesse*, T. JANSSEN, 2011.
- Les leçons de l'histoire et nous*, F. BRODSKY, 2010.
- Mutilations génitales*, J. CHEVALIER, 2010.
- Présentation du réseau Financement Alternatif*, A. BROUYAUX, 2008.
- La Ligue de l'Enseignement*, V. SILBERBERG, 2007.
- Les enfants dans les centres fermés pour illégaux*, V. SILBERBERG, 2007.
- Mal au fesses pour le Congo*, H. BOKHORST, 2007.
- Ni putes ni soumises : un mouvement international pour libérer la parole et les initiatives*, F. SIDIBE, 2006.
- Le GRIP et ses activités*, 2006.

- Infor-Drogues. 1971-2006, trente-cinq ans déjà !*, Ph. BASTIN, 2006.
Les conseillers moraux laïques en milieu hospitalier,
en maisons de repos et en maisons de repos et de soins, N. BOLLU, 2006.
Les Maisons médicales et la Fédération des Maisons médicales et des Collectifs de soins de santé, 2006.

Interrogations et projets d'action sur quelques données sociologiques

- Réflexion sur les rapports entre les notions d'identité, de nation et de nationalisme*,
M. DE COSTER, 2013.
Le cri de la hulotte. Dix ans de participation belge à une guerre illégale, ignoble, inutile...,
C. DUPRÉ, 2013.
Sexe, prostitution et contes de fées, C. FRANÇOIS, 2012.
La jalousie n'est pas une preuve d'amour, J. LAOT, 2012.
Le terrorisme amoureux, M.-C. CARDINAL, 2011.
Petite leçon de philosophie ou comment accéder au bonheur ?, L. VANIN-VERNA, 2011.
À nouvelles familles, nouvelles morales, M. VAN DE MEULEBROEKE, 2011.
Multiculturalisme ou interculturalité : Tour de Babel ou cathédrale des Lumières ?, G. VERZIN, 2010.
Problèmes de la drogue, C. SOMERHAUSEN, 2009.
La liberté : un concept entre gris clair et gris foncé, F. ANDRÉ, 2008.
Est-il nécessaire d'établir une censure sur le Web ? M. BRODSKY, 2008.
Parents de toxicomanes..., A.-M. LEGRAND et D. CRACCO, 2008.
L'argent des fourmis : religions - migrations - développement, A. MANÇO, 2008.
Le jeu pathologique, une maladie de la modernité, S. MINET, 2007.
Déliance, reliance, alternance, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Fraternité et/ou amitié : deux « reliances » à relier, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Pour un personnalisme pluraliste, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Des valeurs réinterrogées. Penser ou dépenser. Marchandisation des valeurs et valeur d'usage,
J. CORNIL, 2007.
Questions de sexualité, J.-L. GÉNARD, 2006.
Le travail : une valeur à réhabiliter, M. BOLLE DE BAL, 2006.
Violence, passions et guerres : cris des hommes, silence des dieux, M. BOLLE DE BAL, 2006.
Bribes réflexives sur la nouvelle divinité mercantile, J. CORNIL, 2006.
Conte le turbocapitalisme : Taxe Tobin et enquête sur les sociétés de clearing, J. CORNIL, 2006.
Travers et valeurs de l'individualisme, J. CORNIL, 2006.

Construire l'Europe

- Les droits de l'homme et le droit européen*, P.-F. RYZIGER, 2011.
Le cheval de Troie. Sectes et lobbies religieux à l'assaut de l'Europe, M. CONRADT, 2008.
Trois rêves évanouis, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Le Centre de culture européenne, M. IMBERECHTS, 2006.

Éduquer à la citoyenneté

- Vers la fin de l'autorité*, F. DE SMET, 2012.
L'équation arabo-musulmane : entre préservation de l'identité et désir de modernité,
A. AOUATTAH, 2012.
Pour une spiritualité citoyenne, E. DE BEUKELAER, 2012.
Sociologie et franc-maçonnerie, M. BOLLE DE BAL, 2012.
La démocratie dans le monde arabe, I. SAFAR, 2012.
Le droit à l'oubli, R. CHIF, 2011.
Le droit à l'oubli, R. CHIF, 2011.
Éduquer à la citoyenneté démocratique, M. VOISIN, 2011.
Un strip-tease attristant, R. POMMIER, 2011.
Autonomie affective et formation du jugement moral. Pédagogie, M. VAN DE MEULEBROEKE, 2011.
Les droits de l'homme et le droit international public, F. RYZIGER, 2010.
L'argent dans le monde moderne selon Charles Peguy, Ch. COUTEL, 2009.
Quelques réflexions sur les origines de l'homme, V. DOUMEN, 2009.
La liberté : un concept entre gris clair et gris foncé, F. ANDRÉ, 2008.
L'origine de la liberté, A. VAN KERCKHOVEN, 2008.
Valorisation des compétences et co-développement, A. MANÇO, 2008.
Quelle place pour l'expression des convictions religieuses à l'école ? N. GEERTS, 2007.
Faits de société, M. BOLLE DE BAL, 2007.

Les discriminations et la démocratie de l'identité, A. MARTENS, 2007.
Les otages politiques, FR. VANDEN DRIESSCH, 2007.
Brèches, J. CORNIL, 2007.
Chronique d'un cours de philo. Intermède, H. VAN CAMP, 2006.
Réalisations de la Communauté française de Belgique, en matière d'éducation à la citoyenneté,
P. DUPONT, 2006.
Quelques références du Conseil de l'Europe en matière de citoyenneté, P. DUPONT, 2006.
Évolution du statut de la femme. L'époque de la déesse-mère, CLAV, 2006.
Évolution du statut de la femme. La réconciliation des sexes, CLAV, 2006.
Évolution du statut de la femme. L'éveil de la conscience politique des femmes, CLAV, 2006.

**Vous souhaitez être tenu(e) au courant
de nos publications
et de nos programmes d'émissions
télévisées et radiophoniques ?**

Rien de plus simple,
consultez notre site internet
<http://www.lapenseeetleshommes.be>

ou

renseignez-nous votre adresse de courriel
et nous vous enverrons mensuellement nos programmes détaillés



La Pensée et les Hommes ASBL

Avenue Victoria 5 – 1000 Bruxelles
Tél. 02 640 15 20 – 02 650 35 90
secretariat@lapenseeetleshommes.be
christiane.loir@ulb.ac.be

Visitez notre site

www.lapenseeetleshommes.be

Association reconnue d'éducation permanente
par la Communauté française

